

Ras-le-bol du boulanger : "Je suis prêt à faire de la prison pour défendre ma femme et mon magasin",

écrit par Nagau06 | 27 juin 2016



Insécurité: le cri d'alarme d'un boulanger azuréen

Artisan installé depuis quatre ans rue de France, Frédéric Roy, boulanger-pâtissier se plaint de la montée de l'insécurité ambiante et redoute de devoir... faire justice lui-même.

Fatigue, exaspération, colère... les sentiments se mêlent et s'entrechoquent chez Frédéric Roy, 44 ans, un boulanger-pâtissier de la rue de France. « *Je suis installé ici depuis quatre ans. Mon commerce tourne bien mais l'insécurité ambiante devient insupportable* », prévient l'artisan.

Samedi matin, peu après l'ouverture, vers 7h30, un homme du quartier, connu pour son intempérance, s'est présenté complètement ivre dans la boutique, bouteille de vodka à la main. Il a vomi sur le comptoir et menacé des clients. « *La cerise sur le gâteau* », ironise Frédéric Roy.

« **L'ÉTAT DOIT NOUS DÉFENDRE** »

La police est rapidement intervenue. Elle a embarqué ce singulier client tout en expliquant à Frédéric Roy qu'il était difficile de trouver une qualification pénale

à ce comportement.

Une remarque qui met le boulanger hors de lui: « *Moi, je ne demande qu'une chose: pouvoir travailler tranquillement.* » Frédéric Roy, déjà victime d'un vol à main armée par le passé alors qu'il était boulanger à Arles, vit tout aussi mal l'insécurité au quotidien à Nice.

« *Il y a un an, un individu m'a volé des pots de confiture posés sur ma machine à glaces avant de monter dans une Twingo qui attendait, raconte l'artisan. Deux personnes étaient dans cette voiture. Ils m'ont roulé sur le pied en s'enfuyant. Je me suis retrouvé à l'hôpital toute la journée et la vidéo n'était pas exploitable.* »

Ses mésaventures se poursuivent avec une tentative de cambriolage il y a un an. « *Par deux fois, dans la même une nuit, des inconnus ont tenté de pénétrer dans la boutique. Mon fils m'a alerté. Il avait entendu du bruit dans la cour. Or, on ne peut y pénétrer que par effraction. J'habite au-dessus de mon commerce. Je leur ai balancé des parpaings pour qu'ils s'enfuient. Quitte à les blesser. Mais quand on est excédé...* »

Si Frédéric Roy a décidé de parler publiquement de ses problèmes, c'est avant tout pour alerter les autorités. « *L'État doit nous défendre et s'il ne le fait pas, nous le ferons nous-mêmes. Il ne faut pas s'étonner ensuite que des commerçants s'arment.* »

Lui qui travaille plus de 80 heures par semaine, prévient qu'il ne se laissera pas agresser une seconde fois sans réagir par l'individu menaçant de samedi matin. Quitte à se retrouver lui aussi en garde à vue: « *Je suis prêt à faire de la prison pour défendre ma femme et mon magasin* », prévient-il.

<http://www.nicematin.com/vie-locale/insecurite-le-cri-dalarme-dun-boulangier-azureen-60553>

On marche de plus en plus sur la tête. Il serait difficile de trouver une qualification pénale au comportement du quidam...

Vomir sur le comptoir, menacer les clients ? Pas prévu par le juge, circulez messieurs-dames...

Allez vomir sur le comptoir d'une boucherie hallal et menacer ses clients, et on va voir s'il n'y a pas de qualification

pénale...

Quant au reste, voir un artisan travaillant comme un fou, deux fois plus que la moyenne de ses clients et agresseurs en être réduit à risquer la prison pour défendre ses biens et sa famille, en 2016, cela dit bien l'état de dégénérescence de la France et de la justice. Parce que, bonnes gens, les vomissures, ça n'est pas un délit. Les menaces ? C'est sous l'emprise de l'alcool ou d'une petite fumette, le quidam est donc irresponsable. Les prisons ? Engorgées, on ne va pas enfermer quelqu'un pour si peu. Il peut recommencer chaque jour... jusqu'à ce qu'un honnête travailleur pète les plombs et le massacre. L'on verra alors tous les politiques, les medias, les bobos lui faire la leçon et lui reprocher sa réponse disproportionnée. Réponse qu'il paiera, lui, de longues années au trou.

« Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !

Les collaborateurs à la lanterne.

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !

Les collaborateurs on les pendra. »

Pierre Dac

Christine Tasin

Pour soutenir Résistance républicaine financièrement, cliquez sur <http://resistancerepublicaine.com/don/> et choisissez le montant de votre don.